

17 Mars

2021

N° 171

COMITE GENERAL de L'U.C.R.

- ☞ 2 Introduction
- ☞ 4 CE et CFC élus
- ☞ 5 Rapport commission des candidatures
- ☞ 8 Conclusions du Comité Général

COMMISSION EXECUTIVE de L'U.C.R. 25 MARS

- ☞ 11 Rapport sur l'actualité
- ☞ 13 Rapport introductif
- ☞ 14 Relevé de décisions
- ☞ 15 Calendrier des instances
- ☞ 16 31mars, déclaration commune

Spécial COMITE GENERAL

&

COMMISSION EXECUTIVE

25 MARS



Bernard
GUIDOU

Cher-e-s Camarades,

Bienvenue à toutes et tous à ce comité général de notre UCR-CGT qui se déroule dans un contexte particulier et sous une forme et un contenu inédit.

Ce rapport introductif à nos échanges va aborder la situation sanitaire, économique et sociale de notre pays ainsi que les enjeux revendicatifs de la période et les responsabilités de la CGT.

Donc, un comité général important pour l'activité de notre UCR-CGT et son efficacité.

Il y a un an, le président de la République décrète le 1er confinement de la population de notre pays dans le cadre de la pandémie liée au Covid-19.

Cela a entraîné des conséquences sur nos conditions de vie et l'économie. Avant, je tiens à aborder succinctement les effets de cette situation sur notre organisation CGT et son activité. Dans cette période, la plupart de nos échanges, de nos réunions, comme celle d'aujourd'hui, s'organisent sous forme de conférences téléphonées, de visioconférences et autres outils numériques. Même si cela a permis de poursuivre, de maintenir notre fonctionnement, son efficacité est marquée de manière négative par l'impossibilité de se réunir physiquement.

Au-delà de notre UCR-CGT et de ses organisations, ce sont l'ensemble des structures de la CGT qui ont été et qui sont touchées.

L'organisation des mobilisations a été également impactée de manière importante par les restrictions et leurs conséquences sur les libertés individuelles et collectives.

Le Gouvernement a utilisé la gravité de la situation sanitaire pour restreindre, voire interdire, le droit de manifester et donc également de contester sa néfaste politique.

Depuis cette date du 15 mars 2020, de nombreuses organisations de la CGT ont été dans l'obligation de reporter, parfois plusieurs fois, leur congrès, sans savoir à ce jour quand ils pourront se dérouler. Notre UCR a été impactée par cette situation en reportant son congrès prévu à St-Malo en mai 2020.

À partir de cet état de fait, nous étions dans l'obligation de trouver une solution pour ne pas laisser de « trou » dans notre activité, notre organisation et notre direction et ceci dans le respect de nos statuts.

Après plusieurs échanges au Bureau, à la CE et comité général de l'UCR-CGT, nous avons décidé de travailler une feuille de route en s'appuyant sur notre document d'orientation voté au congrès de Bordeaux et nos repères revendica-

tifs mis à jour régulièrement depuis cette date.

Le projet du document d'orientation et les amendements pour le congrès qui était prévu en 2020 à St-Malo serviront de point d'appui important pour construire notre prochain congrès en 2023.

À ce stade, je tiens à dire que personne ne se satisfait de cette situation, mais nous avons une responsabilité importante de permettre à notre UCR-CGT de fonctionner et de jouer pleinement son rôle pour construire un mouvement social de haut niveau.

C'est avec cet objectif, qu'aujourd'hui nous allons nous doter d'une feuille de route offensive et d'une nouvelle direction de l'UCR-CGT. Nous allons en avoir besoin face à la politique ultralibérale menée par l'alliance Macron/Medef.

La gestion catastrophique du Gouvernement, de la situation sanitaire que nous vivons depuis 1 an, est le premier point que je voulais aborder.

Tout a commencé par ce que l'on peut appeler « l'épisode des masques ». Face à la pénurie de ces derniers, le Gouvernement nous a expliqué que les masques n'étaient pas nécessaires et indispensables pour assurer notre protection individuelle et collective.

Et tout cela, pour quelques semaines plus tard, mené une campagne de culpabilisation comme quoi nous aurions dû généraliser leur utilisation dès le début de la pandémie.

Quelle honte !

Par cette attitude, le Gouvernement a tenté de cacher ses responsabilités et celles de ses prédécesseurs autour de la casse permanente, les restrictions budgétaires de notre système de santé, menées à pas de charge depuis plusieurs années.

Il en est de même sur la situation de nos hôpitaux où le manque de lits n'était pas une surprise. En effet, les multiples mobilisations des personnels et des usagers ont de nombreuses fois alerté sur le manque criant de moyens matériels, humains et financiers pour un bon fonctionnement de notre système hospitalier.

Alors que le président de la République et son Gouvernement mènent une bataille idéologique autour du fait que le monde d'après sera radicalement différent du monde d'avant, ils poursuivent et accentuent leur politique de destruction de notre système social.

L'adoption de la LFSS 2021 actant une économie de 4 milliards d'euros en est la triste démonstration. Il nous faut faire tomber le masque sur ces propres mensonges tenus par le

Chef de l'État et ses amis qui défilent quotidiennement sur la plupart de nos médias. Nous disposons de nombreux écrits de la CGT pour dénoncer cette attitude et faire connaître nos propositions.



Pour ne pas être trop long sur la question de la crise sanitaire, comment ne pas parler de la campagne de vaccination. Notre dépendance aux multinationales pharmaceutiques au détriment de notre industrie et notre indépendance, créer une situation scandaleuse.

Alors que certains pays ont déjà vacciné la moitié de leur population, la France est à la traîne, car dans l'incapacité de répondre à la demande par manque de vaccins.

Au-delà de l'aspect économique, la gravité est avant tout sanitaire, car cela met en danger la santé de nos concitoyens, dont les plus fragiles entre autres les plus anciens.

En ce qui concerne la situation économique et sociale, le marqueur c'est l'intérêt du Capital. En effet, depuis le début de cette crise sanitaire majeure et inédite, le Gouvernement est guidé par un seul souci : le maintien maximum d'une activité économique du plus haut niveau possible.

La santé de nos concitoyens est bien éloignée de cette préoccupation majeure du pouvoir. L'activité économique faiblit, le Gouvernement déverse des dizaines de milliards pour aider les entreprises du CAC 40 à maintenir leur niveau de profit et de rentabilité. Pour tenter de cacher cette politique inavouable à l'opinion publique, le Gouvernement et en premier le Chef de l'État, font dans la communication culpabilisatrice et anxiogène. Pour cela, défilent sur la plupart des médias à longueur de journée des médecins (d'ailleurs, qui seraient bien plus utiles dans les services hospitaliers), des économistes, des politiques, tous pour servir la cause. Oui le monde d'après, mode Macron, ressemble étrangement à celui d'avant.

Ne sous-estimons pas les effets de ce matraquage médiatique qui montre en permanence du doigt les soi-disant responsables de la pandémie : un coup les jeunes, un coup les vieux, ceux qui font la fête, ceux qui oublient leurs masques, etc.

L'ensemble de cette stratégie politique de communication a pour objectif principal de poursuivre, voire d'accentuer, avec le moins de réactions possibles, des décisions, des choix économiques tournés résolument vers les plus riches au détriment du plus grand nombre.

Il en est ainsi de la poursuite de la casse, du démantèlement de l'ensemble des services publics qui pourtant se sont avérés essentiels dans cette période de crise sanitaire.

Les différentes réformes et budgets de la protection sociale représentent également un recul de société qui nécessite une mobilisation intergénérationnelle pour reconquérir une sécurité sociale intégrale.

La CGT dispose de propositions permettant de financer ce projet, à nous de les faire connaître afin de combattre la résignation et susciter la réaction et la mobilisation.

Ce début d'année est aussi marqué par une destruction massive d'emplois ainsi que l'explosion de la précarité. Les directions d'entreprises qui pourtant reçoivent des milliards d'aides de la part de l'État n'hésitent pas, n'ont aucun état d'âme de mettre en œuvre des plans sociaux entraînant des suppressions massives d'emplois.

Cela ne suscite d'ailleurs aucune réaction de la part du Gouvernement et du Chef de l'État ! Autour de cette situation économique dégradée, les directions d'entreprises privées et publiques en profitent pour freiner, voire bloquer l'augmentation des salaires. Les retraités n'y échappent pas avec à ce jour une augmentation de 0,4 % en 2021. Nous sommes bien loin de l'évolution du coût de la vie qui entraîne une explosion de la pauvreté intergénérationnelle dans notre pays. Dans ce contexte, la poursuite de versement conséquent de dividende aux actionnaires revêt un caractère scandaleux et insupportable.

Nous le voyons bien, sans une évolution du mouvement social, le monde d'après risque fortement de ressembler au monde d'avant.

Heureusement, il existe de nombreuses réactions dans les entreprises et les territoires. Même insuffisantes, elles ont des difficultés à converger de manière interprofessionnelle et intergénérationnelle comme le démontrent les journées d'action du 4 février et du 8 mars.

Même si la situation sanitaire et les restrictions qui en découlent n'aident pas à un déploiement de masse, nous devons faire preuve d'effort et de volontarisme pour franchir un cap dans la mobilisation.

Pour les retraités, la journée unitaire de mobilisation du 31 mars doit être l'occasion de se rassembler massivement dans les territoires afin d'exiger une augmentation immédiate de 100 euros de nos pensions pour aller vers les 300 euros. Nous pourrions en profiter lors de nos échanges, au-delà de faire le point de la construction de cette action, de décider de déposer les cartes pétitions aux préfetures.



En lien avec cette activité revendicative, notre état d'organisation doit être une priorité.

Alors que nous disposons d'un potentiel pour nous renforcer autant sur la continuité syndicale que l'adhésion, nous peinons pour maintenir nos forces, notre nombre d'adhérents dans un grand nombre de nos organisations.

Nous devons donc comme le propose le plan de travail de la direction de l'UCR-CGT sur le sujet, prendre plusieurs dispositions dans nos UFR et USR, en direction de nos sections de retraités et leur syndicat.

Faire le point à partir de l'état des lieux à notre disposition sur les FNI et les cotisations réglées au Cogétise pour les années 2018-2019-2020. Cela devrait nous permettre de nous rapprocher, d'atteindre, voire de dépasser le 100 %. Ce travail a déjà, dans plusieurs cas, donné des résultats.

Sur le renforcement, nous devons tisser des passerelles dans l'ensemble de nos organisations avec nos camarades actifs sur la continuité syndicale. L'enjeu est important, ce sont plus de 50 000 syndiqués actifs qui vont faire valoir leur droit à la retraite ces 5 prochaines années.

Au-delà du nombre et du rapport de force que cela représente, ce sont des camarades qui alimenteront notre politique des cadres pour diriger et animer l'ensemble de nos organisations des sections à l'UCR en passant par nos USR et UFR. Ce sera une priorité de la future direction de notre UCR -CGT que vous allez élire aujourd'hui.

Sur l'adhésion, la confiance envers la CGT, la participation à nos actions doivent nous permettre de réaliser de nombreuses adhésions. C'est un passage nécessaire pour nous donner les moyens de marquer des points sur la bataille des idées pour élever le rapport de force.

Enfin, dans notre plan de travail orga, l'abonnement à Vie nouvelle doit être une priorité. Un journal CGT apprécié qui ne demande qu'à être lu pour un plus grand nombre de retraités.

Cher-e-s Camarades, j'en arrive au terme de ce rapport introductif. Nous allons maintenant à avoir à débattre de notre feuille de route de ces prochains mois et d'élire une direction de l'UCR porteuse de cette ambition.

Pour retrouver la feuille de route débattue lors du Comité Général, vous pouvez consulter le précédent *Interliasons* 170 disponible sur le site de l'UCR avec le lien: Communication / Nos publications.

Candidatures retenues pour la Commission exécutive et la Commission financière de contrôle

ATGER Guy	LEBLOND Martine
AUFFEVES Jacques	MALGRAS Jacqueline
BAJARD Evelyne	MOUHAT Monique
BASTIDE Marc	PAUME Mireille
BEAL Jean-François	PETIT Catherine
BLACHE Daniel	PETIT Gérard
BONNEFOUS Philippe	PIC Daniel
BOURLARD Marie Hélène	PILICHOWSKI Christian
BOYER Jocelyne	POUSSIER Marie Paule
BRUN Martine	PREPOLESKI Bruno
CHABASSE Michel	ROMAGNE Catherine
CHAILLEY Jean-Claude	SANTONI Pascal
DEBARGES Viviane	SAVEL Cathy
DEFORTESCU Nicole	SCHWIND Hubert
DENIEAULT Michel	SILVESTRI Guy
DEVERT Bernard	SOLAIRE Christine
DUCOUT Jacques	TRAN PHUNG CAU Catherine
DUHAUT Jacky	VANMANSART Anita
ERCOLESSI Annie	VERDON Jacques
ESCOTTE Jeannine	WILLERVAL Jean-Charles
GARCIA Saturnin	YVRAY DUC PLACHETTAZ Brigitte
GARIN Monique	
GASNE Pierre	Commission
GENDRON Olivier	financière de contrôle
GEORGEL Josie	DE LEU Serge
GUENODEN Eric	HERVE Martine
GUIDOU Bernard	NOLEAU Catherine
JOUSSEAUME Jean	PHILIPPI Alain
LALBAT Jean-Pierre	ZACHAYUS Robert
LAPORTE Alain	

Résultat des votes CE+CFC

Résultats UFR		
Nb total UFR	28	
Total exprimé	18	
Taux participation UFR	64%	
Total POUR	16	89%
Total CONTRE	0	0%
Total Abstention	2	
Résultats USR		
Nb total USR	95	
Total exprimé	65	
Taux participation USR	68%	
Total POUR	61	94%
Total CONTRE	0	0%
Total Abstention	4	
RESULTAT GENERAL		
Nb total USR + UFR	123	
Total exprimé	83	
Taux participation total	67%	
Total POUR	77	93%
Total CONTRE	0	0%
Total Abstention	6%	

Rapport de la commission des candidatures

Marie Paul
Poussier



Chères et chers Camarades,

En préambule

Après ces échanges très utiles, appuyés sur le rapport d'actualité et sur la feuille de route que vous venez d'enrichir, il reste à proposer à vos suffrages une nouvelle direction pour l'UCR. Une équipe renouvelée qui va diriger l'UCR jusqu'à son 12ème congrès de 2023.

Depuis le 11ème congrès de l'UCR, quatre années viennent de s'écouler. Un espace temps plutôt long, pendant lequel la direction de l'UCR sortante a mené une activité conséquente avec ses espaces et collectifs, avec les UFR et les USR, dans un contexte économique, social et sociétal difficile. Contexte exacerbé, par l'exploitation pour toujours plus de profits, de la période de pandémie et de crise sanitaire que nous traversons. Comme l'ensemble des générations du monde du travail, les retraités en subissent les effets dévastateurs dans tous les domaines.

Des points d'appuis

Au-delà de nos expériences et de nos analyses, nous ne partons pas de rien. Nous avons des points d'appui :

- Notre activité et nos expériences militantes,
- Les documents d'orientation et leurs résolutions respectivement adoptés au 52ème congrès confédéral et au 11ème congrès de l'UCR,
- Les repères revendicatifs confédéraux et ceux de l'UCR,
- La toute récente feuille de route qui constitue un réel point d'étape pour ne rien oublier et nous aider à vérifier ensemble que nous sommes toujours, depuis les deux derniers congrès, confédéral et UCR, en adéquation avec nos axes de réflexions et d'action

Une approche politique ouverte

Faire connaître et faire vivre le syndicalisme retraité, mieux partager avec les actifs les problématiques du monde du travail et de celles et ceux qui en sont issus, demeure un impératif à amplifier pour faire entendre les revendications spécifiques et diversifiées qui fédèrent l'interprofessionnel et l'intergénérationnel. Car :

- Zéro salaire c'est zéro retraite...
- Mauvais salaire rime avec mauvaise retraite...
- Conditions de travail désastreuses conduisent à une santé déficiente en activité et à la retraite...etc.

L'inventaire est conséquent de ce qui nous est commun. En somme, les retraités ont pleinement leur place dans la CGT et «**au cœur du travail pour bâtir l'avenir**» (52ème congrès confédéral).

La liste des candidatures retenues pour la CE et la CFC de l'UCR que nous proposons à votre réflexion et à votre validation, est constituée de femmes et d'hommes qui ont toutes et tous exprimé des motivations précises et diversifiées. Elles et ils mettent leurs expériences et leur engagement à disposition de l'UCR. De belles perspectives qui augurent d'une direction aux compétences multiples. Des ingrédients qui permettront de rendre cette future équipe plus dirigeante, pleinement actrice et décisionnelle. Avec elle, l'idée est bien

de regarder comment l'UCR peut avancer et s'inscrire dans une démarche ouverte en direction de toute la CGT. Cet objectif est atteignable pour tisser des liens, en particulier avec la confédération, dont l'UCR est l'une des deux unions avec l'UGICT.

L'exercice de la démocratie

L'élection de la nouvelle direction de l'UCR, par ce Comité général, est à la fois l'issue d'une première étape de ce mandat et l'ouverture d'une seconde à nouveau ancrée dans un processus démocratique. Il est donc important de situer cette démarche dans ses dimensions à la fois politiques et fonctionnelles, tout en prenant en compte la situation inédite et exceptionnelle actuelle et prendre au mieux les décisions qui s'imposent pour poursuivre l'activité de l'UCR.

Le travail de la commission

Sur le plan statutaire, pour rappel, le nombre de membres pour la CE et la CFC a été validé par le CG (juin 2019) et les critères proposés par la commission ont été validés par la CE (novembre 2019)

Dans le bilan d'exercice de cette première partie de mandat, réalisé avec les membres de la direction sortante, on note principalement :

- une perception positive de l'investissement des camarades dans les espaces et collectifs de l'UCR,
- la nécessité de rendre plus lisible le rôle politique de la direction de l'UCR,
- de rendre celle-ci plus utile,
- de mieux animer son versant décisionnel,
- de travailler l'approche stratégique et les perspectives en lien avec la confédération,
- de persévérer sur le dispositif référents/coopérants,
- de revoir le rôle et le fonctionnement de la permanence,
- d'instaurer une réelle politique de cadres.

Côté information, la CE de l'UCR a été tenue informée

régulièrement de l'avancée de travaux de la commission. Les USR, UFR et la CE ont été réceptionnaires de la liste des mises à disposition adressée conformément aux statuts de l'UCR le 10 mars 2020. Cette liste, réajustée pour tenir compte de deux modifications et une correction d'UFR et USR a été de nouveau transmise le 25 septembre 2020. La liste actuelle de candidatures retenues qui a été communiquée le 08 mars dernier tient compte de deux retraits de mises à disposition par deux UFR.

A ce sujet, ayons une pensée très fraternelle pour nos camarades de la FERC et pour la famille d'Alain BARBIER, SG de l'UFR FERC qui devait intégrer la CE de l'UCR. Il nous a quittés tout récemment.

Le nombre de mises à disposition et le nombre de candidatures retenues

Comme nous l'avions déjà exprimé, 56 mises à disposition c'est trop juste pour opérer des choix. Mais l'essentiel est que nous soyons en mesure de proposer une nouvelle direction. Ces 56 Camarades ont été mis à disposition par 13 UFR, 1 FD et 27 USR. Nous vous proposons de les retenir toutes et tous, soit 55 retraités et 1 actif :

- ➔ 51 membres pour la CE,
- ➔ 5 membres pour la CFC

La Commission financière de contrôle

Ce n'est pas une affaire de spécialistes en matière de chiffres et de contrôle. L'alliance d'approches diversifiées est présente dans cette composition de 2 femmes et 3 hommes mis à disposition par 2 USR et 3 UFR. Elles et Ils sont pleinement dirigeants de l'UCR. Leur mission est d'évaluer l'application des orientations de congrès en matière financière, de conseiller l'UCR sur sa gestion et sa politique financière. C'est une aide indispensable pour la direction de l'UCR dans ses prises de décisions en la matière.

La Commission Exécutive

On y vient pour s'investir dans les activités de l'UCR, s'engager, entreprendre, s'exprimer et accepter le débat d'idées. Ces 22 femmes et 29 hommes, mis à disposition par 25 USR, 12 UFR et 1 FD, s'y emploieront. Vous l'aurez toutes et tous compris, rejoindre l'UCR pour représenter son USR ou son UFR n'est pas la piste à retenir. C'est au Comité général que cette représentation s'opère. L'objectif est bien de décider collectivement, à la direction de l'UCR, de la stratégie et de ses évolutions pour poursuivre et innover dans la mise en œuvre des orientations et décisions de congrès.

Le respect des critères

A chaque renouvellement de direction militante, coller parfaitement à l'ensemble des critères retenus ressemble parfois au parcours du combattant. Pour autant, se conformer à respecter ces règles doit être considéré comme une aide certaine dans la recherche de candidates et de candidats.

RESPECT DES CRITÈRES

- parité femmes/hommes
- renouvellement
- rajeunissement

Comme vous pouvez le constater, la parité femmes/hommes ne sera pas complètement honorée. Il ne s'agit pas

d'une volonté de la commission de candidatures de l'UCR qu'il en soit ainsi. Croyez bien que nous le regrettons. Aujourd'hui, si nous sommes en recul sur ce critère, il nous faut en analyser les raisons collectivement avec les USR et UFR. Cela nécessite de porter notre réflexion sur cette notion de parité. Quelle traduction devons-nous-lui donner ? Beaucoup d'UFR et USR nous ont dit leurs difficultés à convaincre les femmes militantes de leurs instances, à rejoindre l'UCR. Pourtant quand on parle d'égalité, référence est faite à notre préoccupation de satisfaire les besoins des femmes et des hommes et donc de respecter cette égalité, y compris dans le militantisme. Quand on y regarde de plus près, seulement 28 % de femmes retraitées sont syndiquées à la CGT. Alors, même si cela ne peut nous satisfaire, près de 43% de femmes à la Direction de l'UCR c'est déjà en soi une performance. Atteindre ce critère de parité entre les femmes et les hommes nécessite que l'ensemble des organisations de l'UCR et celles de toute la CGT, s'en préoccupent dès maintenant. La future direction aura à promouvoir la place et le rôle des femmes dans l'activité de l'UCR. Des pistes en ce sens seront à examiner avec nos organisations. Mais l'urgence est bien d'imaginer comment syndiquer plus de femmes retraitées, avec des arguments, des comportements, des propositions qui leur donnent envie de nous rejoindre et de s'investir.

Autre critère, celui du **renouvellement** : on note une progression. La liste qui vous est proposée comporte 26 nouvelles candidatures soit 46,43%. 30 « anciens » accompagneront ces nouvelles et nouveaux camarades, soit 53,57%. Un équilibre nécessaire pour celles et ceux qui passeront le témoin au congrès de 2023 et celles et ceux qui à leur tour accompagneront le prochain renouvellement. Cela augure d'une situation qui facilitera l'émergence d'idées et de démarches nouvelles, tout en s'assurant des piliers utiles pour faire vivre l'UCR.

Tout comme au 11ème congrès de l'UCR, la question du **rajeunissement** nous est à nouveau posée. La moyenne d'âge de 67,66 ans augmente d'1,1 point. C'est un peu moins qu'en 2017, mais c'est en progression. Plusieurs explications sont possibles. Le contexte social, le recul de l'âge de départ à la retraite imposé par les réformes successives, le choix contraint de poursuivre l'activité professionnelle au vu des niveaux de vie qui stagnent ou diminuent... Sur ce dernier point, faisons une parenthèse pour souligner toute l'importance de la bataille pour faire évoluer emplois salaires, déroulement de carrière... source pour le monde du travail de meilleurs niveaux de pensions quand vient le temps de la retraite...

Autre facteur qui mérite de s'y attarder, celui de la mise à disposition d'actifs qui cette fois se limite à un seul camarade. Il ne suffit pas de le constater ou de s'interroger, mais bien d'aller à la rencontre des UD et FD, pour une réelle appréhension de toutes les dimensions du syndicalisme CGT. Partager cette donnée, c'est mettre en relief avec la future direction de l'UCR, un projet de travail étroit de construction ou de reconstruction de passerelles avec les dirigeants en territoires et dans les professions mais aussi avec la confédération.

Malgré cela, les tranches d'âge des camarades nous disent que nous pouvons compter sur les principales générations, des plus de 55 ans aux plus de 75 ans :

- 4 ont de 55 à 59 ans
- 13 ont de 60 à 64 ans
- 22 ont de 65 à 69 ans
- 17 ont de 70 à 74 ans
- 4 ont plus de 75 ans

D'emblée, cela confirme le fait que nous avons à porter nos efforts pour engager davantage de jeunes retraités et des actifs. Mais restons positifs, car dans cette liste, la dimension sociétale telle que nous l'envisageons, est inscrite dans cette distribution des âges. De ce point de vue c'est plutôt encourageant car militer à la retraite, quel que soit son âge donne du sens y compris pour construire la CGT de tous les âges. Donc au final poser la question du rajeunissement chez les retraités c'est apporter une réponse plurielle en ayant le souci de mieux équilibrer les différentes tranches d'âges pour répondre aux problématiques des jeunes et moins jeunes retraités.

L'harmonie entre territoires et professions est respectée.

13 UFR, une FD et 26 USR. Mais, des mises à disposition plus nombreuses par davantage d'organisations sont souhaitables. La marge de progression est donc possible. Il ne s'agit pas ici de regarder si les plus grosses professions ou les départements les plus importants sont présents. Ce qui fait la richesse de l'activité de l'UCR réside dans le fait que chaque USR et chaque UFR puisse partager ses expériences pour diriger l'UCR, dans ses missions d'impulsion, de réactivité, et de travail en profondeur sur des dossiers et/ou des thèmes...

L'équilibre géographique est maintenu dans 9 régions. Comme déjà souligné au 11ème congrès, un travail de terrain est à mener plus particulièrement dans deux régions. Il s'agit de la région Centre-Val de Loire et de la région Bourgogne-Franche Comté. Renforcer l'importante région Nouvelle Aquitaine est aussi à envisager. L'idée n'est pas de culpabiliser les Camarades mais bien de regarder comment améliorer cette situation. Un réel maillage des territoires est indispensable pour les dynamiser et enclencher une démarche appuyée sur les expériences militantes et les préoccupations des retraités, dans les spécificités de leurs régions et départements. C'est aussi un des moyens de développer collectivement les questions de vie syndicale et en particulier les aspects de continuité syndicale et de syndicalisation en territoires et localités.

La diversité est une affaire compliquée... Elle existe dans cette liste, mais on peut mieux faire. Ceci dit, si l'on regarde les catégories professionnelles dont sont issus les candidates et candidats, les employés et les techniciens/agents de maîtrise et cadres sont les plus nombreux. La réponse est grande partie dans l'analyse de la photographie des syndiqués retraités où ces catégories sont majoritaires. Il en est de même pour les camarades issus du public et du privé. C'est une problématique qui n'est pas propre à l'UCR. Elle se pose dans de nombreuses organisations de la CGT.

Le deuxième axe qu'il serait intéressant d'approfondir, est celui de l'engagement à la retraite. Il est souvent en relation avec le passé professionnel. On peut comprendre que les camarades ayant exercé les métiers les plus difficiles, notamment pour la catégorie ouvriers, aspirent plus rapidement à profiter de leur retraite. L'usure physique et psychique, l'état de santé plus dégradé, l'espérance de vie moindre, ou la tendance à se déconsidérer, et aussi l'engagement militant conséquent pendant la vie active, font partie des raisons à examiner.

Vous le voyez, ce n'est pas chose aisée que de coller absolument à l'ensemble des critères. Les définir et les retenir a toutefois servi de boussole à nos organisations pour faire au mieux. Sans doute devons nous affiner nos propositions pour être plus performants. Rencontrer les organisations, particulièrement sur la question des mises à disposition, devient un impératif pour la future direction de l'UCR.

En conclusion;

Sachons tirer parti de cet espace temps qui nous sépare du 12ème congrès de l'UCR. Donnons nous les moyens, avec cette nouvelle direction, de mener à bien les résolutions et actions décidées collectivement, de travailler plus étroitement, entre autres, avec les UD, les FD et la Confédération. L'idée est aussi de rebondir tous ensemble, afin de préparer une nouvelle équipe à parité, toujours renouvelée, rajeunie, diversifiée et encore mieux répartie géographiquement. C'est l'affaire de toutes les organisations de l'UCR et de toute la CGT.

Pour terminer ce rapport, que j'étais chargée de vous présenter au nom de la commission des candidatures, j'adresse mes remerciements aux membres de ladite commission qui se sont investis. Remerciements que j'adresse également à Corinne, notre collaboratrice technique, toujours disponible et qui nous a parfaitement épaulés dans ce travail. Je vous remercie de votre attention.

Conclusions du Comité général

Marc Bastide



Cher-e-s Camarades,

Notre comité général d'aujourd'hui est riche d'enseignements après les débats sur l'actualité et la feuille de route.

D'abord, je voudrais saluer l'ensemble des camarades des USR, des UFR, de la CE sortante, de la nouvelle direction de l'UCR-CGT et son nouveau Bureau.

Convenons entre nous que dans cette période complexe et compliquée, cela n'a été facile pour personne, de report en report, pour arriver à ce 16 mars pour se donner des objectifs revendicatifs, de syndicalisation et d'actions avec les interrogations sur les statuts, la feuille de route, la démocratie, etc.

Comme je l'ai dit en début d'intervention, ce comité général est riche d'enseignements. Tout d'abord, malgré les difficultés rencontrées pour se réunir, pour débattre, une situation est claire : cela n'a pas engendré la morosité, bien au contraire.

Les thèmes abordés par les différents camarades ont démontré qu'au-delà du constat que chacune et chacun connaît, tous dans leur ensemble, c'est le caractère offensif qui a primé. Chaque intervenant mesure bien que le gouvernement actuel dont Macron est à la tête, ainsi que ces prédécesseurs, ont une lourde responsabilité dans la gestion de la crise sanitaire et sociale. Les Camarades n'éludent pas, bien au contraire, les raisons qui plongent notre pays dans le plus grand désarroi, l'ensemble de la population pour aller vite, actifs, retraités, jeunes ou vieux, du public au privé.

Dans le même temps, ce gouvernement se montre incapable de dégager des solutions pour sortir de la crise. Mais par contre, pour assouvir la faim du patronat, des riches, ils développent la politique du « doute » pour continuer à développer son modèle capitaliste néolibéral en France et dans le monde.

D'ailleurs, face à cette situation, les intervenants qui sont des UFR ou des USR, nous ont rappelé que l'on pouvait faire autrement, notamment en portant au cœur des débats et de l'action notre démarche revendicative. Car dans la période, chacune et chacun peut mesurer l'accélération du recul social et la violence des attaques du gouvernement.

Dans cette situation, les retraités ont une place et un rôle essentiels pour développer leurs revendications en partant du principe que le gouvernement joue un rôle et le patronat aussi. C'est pourquoi nous devons veiller en permanence au niveau de l'UCR-CGT d'avoir un équilibre entre territoire et entreprise, service public, commerce et industrie.

D'ailleurs, les débats qui se sont déroulés à partir de la feuille de route démontrent bien de garder cet équilibre.

L'UCR-CGT lancera très rapidement une grande consultation sur l'augmentation des pensions, des retraites et retraites complémentaires, sur les thèmes :

Que me faut-il pour vivre ? De quoi ai-je besoin ?

Une consultation pour l'augmentation des pensions et retraites pérenne tout au long de notre vie de retraités.

Le 31 mars sera déjà une étape importante avec une centaine de rassemblements dans notre pays de façon unitaire sur les besoins d'une augmentation de 100 euros immédiatement avec le support des plus de 50 000 signatures en ligne enregistrées.

D'autre part, cette journée revendicative sera aussi portée par les questions des droits à la santé, la question de la vaccination. Pour ce qui est de notre activité CGT, nous devons continuer notre démarche revendicative pour reconstruire notre pays et nos territoires, des liens force de propositions.

Il n'y a pas d'industrie sans services publics,

pas de services publics sans industries. Cela doit être une dimension importante dans notre réflexion, car c'est en opposition fondamentale totale avec les orientations du gouvernement sur désindustrialisation et service au public.

Oui, un service public ça irrigue un territoire pour implanter l'industrie, pour développer l'emploi et financer par les cotisations notre protection sociale et l'ensemble de nos retraites et pensions.

Plus que jamais, notre activité soit se lier entre territoires et entreprises, c'est le bien commun de l'UCR-CGT.

Enfin, nous le disons, nous l'écrivons, ce sont 17 millions de retraités dans notre pays. Ils représentent une force sur le plan économique, social et citoyen dans cette lutte des classes exacerbée. Plus que jamais, le syndicalisme retraité doit être utile et efficace pour tous les retraités à partir des axes portés dans la feuille de route jusqu'au 12ème congrès et après.

C'est dans cette conception, dans cette démarche, que la nouvelle direction de l'UCR-

CGT propose d'ores- et-déjà de rencontré l'ensemble des fédérations, les unions départementales, les unions locales, les lieux de proximité, pour construire ensemble des plans de syndicalisation, des plans de déploiement pour la continuité syndicale. Ce n'est pas qu'une affaire de retraités, pour l'augmentation des retraites, pour la protection sociale, pour l'accès au numérique, etc.

Faire connaître et reconnaître notre syndicalisme spécifique retraité dans la société, dans la CGT.

Ce comité général est porteur de constructions revendicatives et de syndicalisations offensives et lucides, pour être utile et efficace pour les retraités, utiles et efficaces dans la CGT. Un syndicalisme retraités CGT gagnant.

A lors, camarades, notre outil UCR-CGT doit être choyé, développé, pour le bien revendicatif des retraités et pour faire rayonner la CGT chez les retraités comme chez les actifs. Pour le 31 mars, continuons à être offensifs pour être plus nombreux et plus fort.

VIVE L'UCR-CGT et VIVE LA CGT



cgt **retraités** **Feuille de route UCR-CGT**
Soumise au Comité général du 16 mars 2021

Les retraité-e-s face à la crise sanitaire, sociale et économique

Préambule

La situation sanitaire n'a pas permis de tenir notre 12^e congrès aux dates prévues. Force est de constater qu'il n'est pas possible non plus de créer les conditions démocratiques d'une discussion des nombreux amendements au document d'orientation. La direction de l'UCR-CGT a donc pris la décision de reporter cette discussion dans le cadre de la préparation du congrès, décalé en 2023 et de considérer que, conformément à nos statuts, l'orientation de l'UCR-CGT reste fixée par le document adopté au 11^e congrès de Bordeaux.

Pour la continuité de l'action de l'UCR-CGT, il est cependant nécessaire de conforter et renouveler sa direction après plusieurs départs effectifs et à venir et de fixer une feuille de route jusqu'au congrès.

Cette feuille de route, décidée par la Commission Exécutive du 14 janvier 2021 sera mise en débat et validée par le Comité Général du 16 mars 2021.

Les travaux sur le projet de document d'orientation et de l'additif du 12^e congrès resteront à approfondir et à actualiser au prochain congrès. Nous pouvons nous féliciter de l'implication des différentes structures qui ont proposé près de 1 200 amendements sur ce texte.

**A Montreuil
ce jour là**

Synthèse du comité général de l'UCR-CGT

Face à une situation sanitaire inédite : des dispositions inédites, mais statutairement nécessaires !

Les conditions pour se réunir en présentiel n'étant pas réunies, les travaux du comité général se sont déroulés en visioconférences. Afin de favoriser la démocratie et le plus grand nombre d'interventions, l'organisation des débats s'est réalisée en plusieurs groupes. 142 camarades issus de 16 UFR et 65 USR incluant les 26 camarades de la future commission exécutive ont participé à cette séance.

L'introduction sur l'actualité de Bernard Guidou lue par les pilotes des 4 groupes a rythmé le débat. La participation très active des camarades s'est exprimée dans la sérénité dans 101 interventions. D'où la richesse des débats.

Quelques organisations auraient souhaité ne pas attendre 2023 pour organiser le 12ème congrès de l'UCR-CGT. Bien évidemment, nous aurions tous préféré qu'il en soit autrement, mais force est de constater que la situation sanitaire ne nous le permet pas. La majorité des camarades confrontés à la même problématique dans leurs organisations ont considéré que la direction de l'UCR-CGT a adopté la meilleure solution en décalant cette échéance.

Dans leurs expressions, les camarades ont abordé divers thèmes : difficultés pour les retraités à se faire vacciner, délabrement de notre système de santé, démantèlement des services publics, financement de la protection sociale, le 100% Sécu, pouvoir d'achat, explosion de la pauvreté, menaces sur les pensions de réversion, solidarité intergénérationnelle, annulation de la dette, droitisation de la société, lutte contre les idées du FN. Enfin, la question de notre qualité de vie syndicale a fait l'objet de beaucoup d'interventions.

La feuille de route portant nos revendications sera enrichie des remarques des camarades par l'espace revendicatif et validée par la commission exécutive d'avril.

La préparation de la mobilisation du 31 mars a tenu une large place dans le débat. En cette période où les retraités sont montrés du doigt, il est important de se mobiliser, ouvrir des perspectives et faire vivre nos revendications. Les rencontres unitaires sont engagées en territoire. Malgré les difficultés, la combativité et la volonté de faire sont bien présentes. Des initiatives multiples, variées et en nombre sont programmées dans les départements : distribution de tracts sur les marchés, manifestations, rassemblements, déambulations, prise de parole, poursuite de la signature de la carte pétition des 100 € tout de suite décidée au comité général de septembre 2020, dépôt de motions et demande d'audience en préfecture, conférence de presse devant les centres de vaccination et ARS.

Il est à signaler une meilleure prise en compte de notre participation dans les CDCA comme lieu où nous pouvons porter nos revendications. Un autre tract UCR-CGT sera mis à disposition des organisations rapidement.

Pour recenser et faire partager les initiatives avec les lieux et les horaires de ralliement, la carte de France du site de l'UCR-CGT sera réactivée avant et après le 31 mars pour faire connaître la réussite des initiatives.

Le compte-rendu de l'intersyndicale nationale du 3 mars a suscité de nombreuses réactions. Le travail fourni en territoire et dans les professions par la CGT est considérable. Nous devons reprendre notre place et notre rôle moteur au sein de l'intersyndicale. Il n'y aura pas de tract unitaire pour le 31 mars, mais un communiqué de presse commun rédigé par l'UCR-CGT.

Les camarades retraités s'impliquent largement dans les élections dans les TPE en collant les affiches et distribuant dans les boîtes aux lettres. Une de leur préoccupation est que la CGT regagne sa première place au niveau national.

Vie syndicale : De nombreux camarades ont souligné la difficulté à réunir les sections, mais des efforts sont faits pour organiser les rencontres statutaires sous différentes formes : réunions téléphonées, en visioconférences ou physiquement en utilisant des salles à capacité d'accueil suffisante pour respecter la distanciation. Ceci étant, pour gagner notre renforcement et les retards de règlement le travail est engagé par les UFR et USR pour rencontrer les sections. La difficulté demeure pour contacter les syndiqués isolés qui apparaissent dans Cogétise dans de petites sections.

La préoccupation de la continuité syndicale est ressentie fortement comme besoin essentiel pour notre organisation, d'autant que trop de retraités restent syndiqués chez les actifs. Concernant la continuité, un camarade a dit, « c'est bien de l'écrire, c'est mieux de le faire ». Aussi, pour garder les nôtres, nous avons besoin de construire collectivement des plans de travail précis avec les UD, UL et Fédérations. La nécessité de s'adresser aux retraités qui n'ont jamais été organisés est également importante pour conquérir les déserts syndicaux et relever le défi d'implanter la CGT partout. Pour aller dans ce sens, nous avons besoin de nous exprimer davantage à tous les niveaux de notre organisation sur la spécificité du syndicalisme retraité.

La nouvelle direction composée 56 membres dont 5 pour commission financière de contrôle de l'UCR-CGT a été élue à 93 %.

La commission exécutive a élu en son sein les 11 membres du Bureau:

Marc BASTIDE, Bernard GUIDOU, Monique MOUHAT, Marie-Paule POUSSIER, Cathy TRAN PHUNG CAU, Mireille PAUME, Brigitte YVRAY, Hubert SCHWIND, Alain LAPORTE, Jocelyne BOYER, Michel DENIEAULT.	Et le bureau a désigné: Marc BASTIDE - Secrétaire Général, Bernard GUIDOU - Secrétaire Général adjoint, Monique MOUHAT - Trésorière, Marie-Paule POUSSIER - Administratrice,
--	---

Marc Bastide a conclu cette journée de travail en restant à l'offensive en proposant le lancement d'une consultation nationale sur le thème « que me faut-il pour vivre ? De quoi ai-je besoin ? Pour l'augmentation des pensions et retraites pérenne tout au long de notre vie de retraités.

RAPPORT SUR L'ACTUALITÉ



Cathy Cau

Bonjour à toutes et tous,

C'est notre 1ère CE de l'UCR-CGT après le Comité Général du 16 mars dernier et je suis chargée d'introduire le 1er point de l'ordre du jour. À savoir, l'actualité sociale, l'activité revendicative, la préparation de la mobilisation unitaire du 31 mars et l'intersyndicale du 25 mars après-midi.

Sur l'actualité sociale :

Elle est à nouveau marquée par de nouvelles mesures sanitaires restrictives avec assignation à résidence de milliers de citoyens.

On nous parle de 3ème vague et d'un confinement régionalisé pour juguler la situation, avec retour des attestations de sortie, couvre feu à 19 h, périmètre de déplacement à ne pas dépasser (10 km) sauf pour aller au travail, mais qui pourrait remettre en cause des initiatives de manifestation au prétexte que les conditions d'organisation créent un risque sanitaire.

La stratégie du Gouvernement « freiner sans vouloir enfermer » pour ne pas entrer dans une nouvelle flambée des hôpitaux déjà surchargés et aux personnels épuisés. Faisant le choix de transférer des patients sur d'autres régions, mais surtout sans apporter aucun moyen supplémentaire et nécessaire en lits et en personnel à l'hôpital pour endiguer la pandémie. Aucun mot sur l'absence de dose de vaccin, alors qu'on nous annonce une campagne de masse de 30 millions de personnes d'ici l'été et la mise en place de vaccinodromes dans les départements dont la gestion serait faite par les ARS, les pompiers ou l'armée et surtout en renvoyant la responsabilisation sur les populations et surtout pas la leur !! Pendant ce temps-là, les laboratoires continuent d'augmenter leur chiffre d'affaires par millions.

Dans cette actualité, notons aussi, parce qu'il n'est pas coutume que la Cour des comptes généralement en appui au discours gouvernemental et patronal, vient de reconnaître que la gestion de la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales sont d'abord liées à la faiblesse de l'anticipation et de la préparation des services publics.

Autre élément, le rapport Annuel de la Défenseuse des droits qui démontre que les services publics, fragilisés eux aussi par la crise, n'ont pas été en mesure de jouer leur rôle de soutien auprès des plus fragiles, favorisant ainsi l'accroissement de la précarité, l'isolement et la détresse. Rapport qui reconnaît un réel recul démocratique par la mise en cause des libertés fondamentales du citoyen et se prononçant pour que l'état d'urgence demeure temporaire, strictement encadré et respectant les droits fondamentaux.

Également, soulignons la conférence Nationale Santé qui dans le cadre de la réponse à la saisine du Ministre de la Santé a adopté un avis sur la stratégie vaccinale et la réduction des inégalités. Elle reprend dans ses analyses et recommandations les revendications de la CGT notamment sur la question centrale de la disponibilité en doses suffisantes de vaccins, en termes de fabrication sur les chaînes de production industrielle relocalisées. Précisant aussi que la loi sur l'état d'urgence sanitaire votée au parlement permet la réquisition d'entreprise et le contrôle de la production (vous pourrez retrouver ce document dans la lettre du jour confédérale N°53).

Autre élément d'actualité : la campagne des élections dans les TPE qui a débuté lundi et jusqu'au 6 avril et qui dans cette 1ère journée a enregistré 16 692 participants !!

Une actualité marquée, aussi par un extraordinaire Mouvement d'occupation des théâtres exigeant la réouverture immédiate de tous les lieux de culture.



Enfin, comment ne pas pointer les 150 ans de la Commune..., lorsque le peuple de Paris se soulevait le 28 mars 1871 pour la Commune. Une expérience inédite de République sociale et démocratique dans une capitale encerclée avant d'être écrasée par le sang. Aujourd'hui, que reste-t-il de ces héritages un siècle et demi plus tard ?

Et dans cette partie de l'actualité sociale, regardons aussi combien elle est marquée par de nombreuses luttes dans les entreprises.

Sur le 2ème point : l'Activité revendicative

Comment ne pas revenir sur notre Comité Général. Vous avez été destinataire du compte rendu général. Pour autant, nous avons besoin de prendre un peu de temps pour mesurer et valoriser la tenue de ce rendez-vous démocratique de l'UCR-CGT tant au niveau de la participation de nos organisations que sur le contenu des interventions.

C'est la 1ère fois que nous avons une telle participation de 154 Camarades issus de 68 USR et 20 UFR.

Cela traduit l'intérêt que nos organisations ont porté à ce Comité Général avec l'envie de discuter et de débattre au-

tour de la feuille de route qu'ils ont enrichie par leurs interventions et propositions.

Je crois que nous pouvons parler de succès, parce qu'il y a eu débat, intérêt politique et souci de réussite dans un état d'esprit que je dirai serein, constructif et offensif.



Apprécions aussi les 101 interventions sur les différents thèmes que sont : La question de la santé et le niveau d'attaque de notre système de protection sociale, le démantèlement des services publics, le financement de la protection sociale, la

Sécurité sociale intégrale, le pouvoir d'achat pour répondre à l'explosion de la pauvreté et l'augmentation des retraites, les menaces sur les pensions de réversion, la solidarité intergénérationnelle, l'annulation de la dette, les luttes contre les idées d'extrême droite et la question de la qualité de vie syndicale. 101 interventions que nous sommes en train de collationner pour que le prochain espace revendicatif puisse enrichir la feuille de route et qui sera validée lors de la CE d'avril.

Sur notre démarche revendicative et de renforcement, nous avons besoin de dynamiser une impulsion sur le terrain de nos 2 campagnes :

1. Campagne revendicative

➔ Autour de l'augmentation des retraites avec l'exigence de 100 euros immédiatement tout en portant urgemment les 300 euros.

➔ De connaître le nombre de signatures de la carte pétition et surtout de l'impulser partout où c'est possible physiquement. La signature en ligne ne peut remplacer la richesse du contact avec les retraités.

➔ Campagne revendicative qui sera prolongée avec la proposition faite au Comité Général du lancement d'une consultation nationale sur le thème :

Que me faut-il pour vivre ? De quoi ai-je besoin ?

2. Notre Campagne de renforcement et de syndicalisation liée à la campagne d'abonnements à Vie nouvelle.

Les Objectifs sont connus et peut être à rappeler : 1 Syndiqué = 1 Adhérent / 1 Lecteur = 1 nouvel abonnement.

Nous savons que des adhésions ont été réalisées dans les USR et nous avons besoin que les organisations nous fassent remonter ces informations, par le canal des coopérants.

Dans le cadre du Comité Général, nombreux Camarades sont intervenus sur la continuité syndicale et pour laquelle il va falloir amplifier notre démarche auprès des syndicats et donc des FD, des UD et des UL pour travailler à du « sur mesure » sur cette question.

La journée d'action du 31 mars :

L'état de préparation s'annonce avec beaucoup de dynamisme. Le matériel de l'UCR CGT est diffusé, servant aussi à nos organisations à le traduire à partir de leur réalité de terrain, mais aussi de sortir des tracts unitaires. De nombreux plans de travail sont élaborés et l'on sent bien cette volonté des retraités à se mobiliser, à se rassembler et à manifester.

Hier, en une journée, ce sont 37 USR qui ont adressé à l'UCR-CGT l'état de préparation de la journée du 31. C'est encourageant et c'est aussi un élément de confiance pour notre activité. L'UCR-CGT va suivre l'évolution de la mobilisation.

Enfin dernier point : L'Intersyndicale

Nombreux Camarades sont interrogatifs sur le fonctionnement de l'Intersyndicale du groupe des 9 et leur réalité de terrain. Avec le Bureau sortant, nous avons eu une première réflexion sur notre conception et le rôle qu'entend jouer la CGT dans cette instance. Nous avons besoin de la réflexion de la CE et du mandat qu'elle entend donner pour la prochaine rencontre qui va avoir lieu cet après-midi.

Sur ce point, je laisserai Marc vous présenter notre conception revendicative et le rôle que la CGT entend jouer.

Ce qui est sûr, c'est que pour le 31 mars, nous n'avons pas pu nous mettre d'accord sur le contenu d'un tract d'appel unitaire, nos priorités revendicatives n'étant pas les mêmes. Par conséquent, nous avons pu faire un communiqué commun élaboré par la CGT.

Voilà Camarades ce que j'étais chargée de vous présenter dans le 1er point de l'ordre du jour de notre CE.

Merci de votre écoute à vous la parole

RAPPORT INTRODUCTIF



Marc Bastide

Chères et Chers Camarades,

Comme pour notre comité général de l'UCR-CGT le 16 mars, le relevé de décisions le donne en titre : Face à une situation inédite, des dispositions inédites, mais statutairement nécessaires. C'est aussi le sens que nous voulons donner à notre direction de l'UCR-CGT.

Dans le cadre d'une situation sanitaire économique et sociale complexe et inédite, après de nombreux débats nécessaires, nous avons réussi à tenir un rendez-vous démocratique de qualité sur la participation, le contenu des débats et des échanges. À savoir, la participation de 154 camarades avec 67 USR et 20 UFR et une élection de la CE à 93 %.

En effet, le comité général de notre UCR-CGT du 16 mars nous a permis d'arrêter une feuille de route et d'élire une nouvelle direction. Je le répète, dans ce contexte complexe, apprécions le fait d'avoir réussi ce rendez-vous important pour notre organisation.

Il nous faut maintenant finaliser la feuille de route enrichie des remarques, propositions et suggestions des camarades des USR et UFR.

Suite à nos échanges au comité général sur le sujet, l'espace revendicatif finalisera un projet pour la CE d'avril. Par contre, sans attendre, il nous faut mettre en œuvre les grandes lignes de cette feuille de route sur sa partie revendicative et vie syndicale de notre organisation, car les modifications qui vont être apportées ne changeront pas le fond de la démarche. Nous sommes d'ores et déjà engagés dans une préparation offensive de notre prochain congrès qui se déroulera en 2023 (second semestre) à Saint-Malo. Voilà pour le cadre.

J'en arrive à l'organisation de notre UCR-CGT pour mettre en œuvre nos ambitions, nos objectifs, arrêtés le 16 mars lors du comité général. Au-delà de notre boussole que représente la feuille de route, nous disposons aussi et toujours de nos orientations arrêtées au congrès de Bordeaux, de ses repères revendicatifs réactualisés régulièrement lors de nos comités généraux.

À partir de ce vécu et fonctionnement de notre UCR-CGT, nous avons identifié ses points forts, mais aussi ses difficultés qui doivent faire l'objet de propositions afin de les dépasser et de gagner la plus grande efficacité de notre UCR-CGT.

1ère proposition : un rôle accru et essentiel

Il faut créer les conditions afin que la CE soit la structure dirigeante à part entière de notre UCR-CGT. Elle doit décider, impulser, l'ensemble de notre activité sur le terrain

revendicatif et sur l'état de notre organisation au sens du renforcement et de notre qualité de vie syndicale. Ceci étant dit et certainement partagé, il nous faut regarder ce que cela nécessite et implique comme nouvelle organisation et nouveau comportement des membres de la CE et du Bureau de notre UCR-CGT.

Tout d'abord, une CE qui décide régulièrement de plans de travail pour élever le rapport de force, moteur de nos exigences, renforcer notre organisation, gagner de nouveaux lecteurs à Vie nouvelle et améliorer notre qualité de vie syndicale pour développer aussi la formation syndicale. Afin d'attendre, le Bureau a un rôle important à jouer, j'y reviendrai un peu plus loin.

Ensuite, une CE qui impulse. Il faut réfléchir à des coopérations qui doivent amener les camarades de la CE à aider régulièrement et 3 concrètement les organisations avec lesquelles ils coopèrent. Des propositions seront faites très rapidement. Des échanges devront s'établir avec la ou le Secrétaire de l'USR ou de l'UFR voire avec son UD ou sa FD, participation aux CE, aide sur des sections à structurer ou en difficulté de fonctionnement. Tisser des liens qui nous permettent de disposer d'un outil capable de mettre en œuvre les décisions que nous arrêterons à tous les niveaux de notre organisation.

Pour atteindre ces objectifs, nous proposons d'espacer les CE toutes les 6 semaines pour se donner le temps de mettre en musique les décisions que nous prenons. Cette manière de procéder nous permettra également de dégager du temps pour aider correctement nos organisations comme je le disais précédemment.

2ème proposition : un Bureau de l'UCR-CGT qui permet à la CE de jouer ce rôle de dirigeant.

Au-delà de nos responsabilités individuelles dans l'organisation, vous avez reçu la liste des membres du Bureau et leur responsabilité. Il nous faut travailler à l'efficacité et la cohérence de notre activité.

La proposition des CE et le suivi des décisions prises revêt un aspect important de notre activité. Comme pour la CE pour se donner le temps de la mise en œuvre des décisions prises, nous vous proposons un Bureau toutes les 3 semaines.

Nous pourrions également au niveau du Bureau, réunir l'ensemble des coopérants de la CE de notre périmètre tous les 3 mois pour faire le point sur le fonctionnement, les avancés, les difficultés rencontrées dans les coopérations avec nos USR et UFR.

En ce qui concerne les coopérations, à la sortie du Bureau et de la CE des 24 et 25 mars, nous définirons avec l'orga de l'UCR-CGT des répartitions qui tiennent compte du positionnement géographique et des responsabilités des camarades de la CE et du Bureau.

Enfin, nous proposons de mettre en place un collectif de mise en œuvre des décisions de Bureau et de la CE qui se réunirait toutes les semaines pour ne pas laisser de trou dans notre activité, travailler la cohérence et redonner un sens à la permanence autour de la réalité de notre activité. Ce collectif serait composé du Secrétaire Général, du Secrétaire Général adjoint, de l'Administratrice, la communication et la vie syndicale, soit 5 camarades.

Il pourrait sur des sujets précis, être renforcé certaines semaines. Par exemple, la Trésorière lors de réflexion sur les investissements à effectuer ou autres opérations. Nous

devons prendre en compte que la Trésorière aura un lien direct avec le Secrétaire Général adjoint.

Comme nous l'avons déjà exprimé dans la préparation du comité général, pendant le comité général et maintenant au Bureau et à la CE, je vous rappelle le travail de rencontres que nous aurons Bernard Guidou et moi-même avec les UD, les FD et la Confédération sur l'importance du syndicalisme retraités, son renforcement, son financement et bien entendu avec des réflexions, des propositions assidues sur la politique des cadres pour construire avec l'ensemble des critères donnés lors de la présentation de la CE, la nouvelle équipe pour le congrès de 2023.

Merci de votre attention

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Le Bureau s'est tenu le 24 mars. Compte tenu du délai entre nos deux réunions, son compte rendu a été oral.

Tous les membres du Bureau étaient présents.

Après un débat sur l'actualité, riche des enseignements des travaux du Comité Général du 16 mars, la situation sanitaire, sociale et économique, le Bureau a débattu des propositions sur le fonctionnement de l'UCR-CGT, du contenu et de la tenue des permanences et du calendrier jusqu'au mois de juillet 2021.

L'ensemble du Bureau a validé à l'unanimité les propositions soumises à la CE.



Actualité (Cathy Cau)

Actualité introduite par Cathy Cau sur la situation sociale, sanitaire, revendicative avec la préparation de la journée d'action du 31 mars.

Sur la situation sanitaire, malgré les peurs et les incertitudes, la gestion désastreuse et scandaleuse entre autres sur la vaccination de la part du Gouvernement. Les intervenants ont fait état de nombreuses initiatives de nos organisations dans les territoires et une préparation du 31mars qui s'amplifie.

L'orga et la vie syndicale, la continuité syndicale, la syndicalisation ont été fortement abordées dans les interventions.

Les convergences de luttes dans la CGT, mais aussi intergénérationnelles sont revenues dans le débat.

Notre démarche unitaire dans le cadre du groupe des 9 a suscité des interrogations, entre autres à la vue de la réalité dans nos territoires. En ce sens, la CE approuve un rythme de rencontre moins soutenu.

Une identité CGT confirmée dans une démarche unitaire revendicative et pas structurelle comme aujourd'hui dans le groupe des 9.

Une stratégie unitaire de la CGT pour élever le rapport de force avec l'objectif de gagner nos revendications.

Mandat a été donné à la CE pour tenir cette position à l'intersyndicale.

Le débat de cette première CE après le comité général du 16 mars a été riche, 23 prises de paroles, dont 10 nouveaux membres.

Organisation de l'UCR-CGT (Marc Bastide)

Une organisation résolument à l'offensive, pour une plus grande efficacité, pour aller jusqu'au congrès en 2023 à Saint-Malo.

Une organisation qui doit s'appuyer sur le rôle accru et essentiel de la Commission Exécutive.

Une CE qui est l'organe dirigeant de l'UCR-CGT, qui décide, impulse sur le terrain revendicatif, du renforcement et de la vie syndicale.

Les coopérations vont être au cœur du tissage des liens entre l'UCR, les USR et les UFR.

Les coopérations seront décidées rapidement en tenant compte des positions géographiques de chaque membre de la CE.

La construction des coopérations se fera collectivement avec les membres de la CE.

Les coopérations seront un appui pour les USR, d'entraide et de mise en œuvre des décisions de la CE.

Le dispositif actuel avec les UFR sous la responsabilité de l'espace vie syndicale est maintenu.

Afin de laisser le temps pour que chacune de nos décisions puisse être mise en œuvre.

La CE valide :

- ➔ Réunion de CE toutes les 6 semaines,
- ➔ Réunion du Bureau toutes les 3 semaines.

Un collectif de mise en œuvre de nos décisions se réunira toutes les semaines, avec le SG, le SG Adjoint, l'Administratrice, la vie syndicale et la communication.

Ce collectif sera renforcé, selon l'actualité par l'un des pôles ou responsables en charge des dossiers à suivre. Il ne s'agit pas d'un secrétariat, mais bien d'un collectif chargé du suivi des décisions de la CE.

À la CE de la mi-avril, des propositions seront faites sur l'organisation des différents pôles pour mener à bien les activités de l'UCR-CGT.

Sur le syndicalisme retraités, sa place dans la CGT, sur la politique des cadres, le fonctionnement et l'activité de notre UCR-CGT à tous les niveaux, Marc et Bernard vont rencontrer les directions des Fédérations et des Unions Départementales.

Ces éléments développés à la CE seront susceptibles d'être affinés et retravaillés en fonction des remarques et propositions de la CE et des organisations.

Organisation des permanences (Bernard Guidou)

Les permanences restent d'actualité, suite au bilan des membres de la CE précédente, il nous a semblé nécessaire de redonner à ces permanences un nouveau contenu, une nouvelle forme, pour lui rendre toute son utilité et son efficacité.

Les permanences se font en binôme, un membre du Bureau / un membre de la CE.

La permanence participe au travail de mise en œuvre de l'activité de l'UCR-CGT.

Bernard Guidou, par courrier, va solliciter rapidement l'ensemble des membres de la CE pour qu'ils s'inscrivent dans le cadre de leurs disponibilités, sur les semaines de permanences nécessaires à un bon fonctionnement de notre UCR.

Ce nouveau dispositif fait appel à la responsabilité de chacun d'entre nous.

Cela va représenter pour les membres du bureau, une permanence toutes les 10 semaines et pour les membres de la CE une à deux permanences par an.

Proposition de calendrier des instances

CE :

- ➔ Jeudi 6 mai
- ➔ Jeudi 17 juin

Bureau :

- ➔ Jeudi 8 avril
- ➔ Jeudi 29 avril
- ➔ Jeudi 20 mai
- ➔ Jeudi 10 juin
- ➔ Jeudi 1er juillet



DÉCLARATION DES 9 ORGANISATIONS DE RETRAITÉ.E.S

Depuis de nombreuses années, les retraités, par le blocage des pensions, accompagné d'un accroissement de la fiscalité et d'une explosion des prix, subissent une érosion de leur pouvoir d'achat les emmenant, de plus en plus, vers la précarité.

L'augmentation des pensions est donc une urgence, pour vivre décemment.

De plus, la prise en charge de la perte d'autonomie est indissociable d'une approche globale de la santé. Elle doit être reconnue dans la branche maladie de la Sécurité sociale avec un financement par les cotisations sociales.

D'autre part, pour une protection de toutes et de tous, les vaccins doivent être gratuits et produits massivement. Nous demandons la levée de la propriété privée sur les brevets de vaccins.

En outre, nous nous opposons à l'âgisme, à l'incitation à opposer les générations entre elles, pour masquer la responsabilité de ceux qui ont, pendant des années, asphyxié l'hôpital et taillé dans les ressources de la Sécurité sociale.

Enfin, les services publics doivent répondre aux besoins de toutes et de tous, avec le maintien des guichets ou accueils physiques dans les administrations, dans les domaines de la santé, de l'action sociale, des transports et du logement.

C'est dans ces expressions et exigences revendicatives que les 9 organisations syndicales et associations de retraités (CGT – FO – FSU – Solidaires – CFTC – CFE-CGC – Ensemble et solidaires – FGR-FP – LSR) appellent à une journée nationale de rassemblements, d'actions et de manifestations, dans tous les territoires, le 31 mars 2021.

Le 17/03/2021